

Questions orales

AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE PROJET DE MAINTIEN DE LA PAIX—LE
CONTINGENT CANADIEN

M. Donald W. Munro (Esquimaux-Saanich): Monsieur l'Orateur, avant de poser ma question au ministre de la Défense nationale, je voudrais vous remercier au nom de mes collègues qui siègent ici, que nous portions des vestes rouges ou pas.

Des voix: Bravo!

M. Munro: Le ministre de la Défense nationale peut-il dire à la Chambre si le groupe qui, selon des informations reçues à la Chambre au cours des derniers jours, se tient prêt dans l'éventualité d'un départ hâtif vers le Vietnam est le résultat d'option volontaire ou a été choisi à la suite de désignations, contre lesquelles il n'y a pas d'appel? En d'autres termes, s'agit-il d'un groupe volontaire ou désigné?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué à la Chambre qu'il y avait nombre de plans de contingences dépendant de nos exigences. Tous ceux qui se rendraient au Vietnam, si tel est le désir du gouvernement, le feraient à titre de volontaires.

M. Munro: Le ministre veut-il nous dire s'il est exact, comme je l'ai entendu, que des dispenses...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ne saurait être formulée de la sorte. L'honorable député ne peut demander au ministre de clarifier des déclarations faites en dehors de la Chambre.

* * *

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES ALLOCATIONS—LE PROJET DE MODIFICATION DE LA
LOI ET L'AUGMENTATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au ministre des Affaires des anciens combattants? Le ministre songe-t-il à modifier la loi sur les allocations aux anciens combattants ou les règlements découlant de cette loi pour assurer que l'augmentation substantielle des pensions de vieillesse que l'on a promise ne soit pas prise sur les allocations aux anciens combattants, mais qu'elle s'ajoute effectivement au revenu des anciens combattants?

● (1150)

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, le ministère étudie présentement la question.

[M. l'Orateur.]

LA GENDARMERIE ROYALE

L'ABSENCE DU SIGLE SUR L'IMMEUBLE OCCUPÉ PAR LA
DIVISION «K» À EDMONTON

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question découle de celle qui a déjà été posée à propos de la GRC et s'adresse au solliciteur général. Compte tenu du fait que l'ouest du Canada s'est prononcé fortement contre le changement de désignation de la Gendarmerie royale du Canada, le ministre ordonnera-t-il que l'on remplace immédiatement le sigle de la GRC et qu'il soit assez gros pour qu'on puisse le voir sur le quartier général de la Division «K» à Edmonton qui, hier encore, n'avait reçu aucune directive?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je dois signaler qu'on n'a jamais eu l'intention de changer le nom de la Gendarmerie royale du Canada.

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Allmand: Je n'ai certainement pas l'intention de le faire. En ce qui concerne les sigles sur les édifices, la GRC consulte présentement le procureur général de chaque province où elle joue le rôle de police provinciale pour savoir quel genre de sigle conviendrait le mieux pour la province. Le nouveau sigle sera installé dès qu'auront pris fin ces consultations.

M. Roche: Le ministre voudrait-il se rappeler qu'en tentant de rétablir l'appellation intégrale de la Gendarmerie royale, on suscite dans le public certaines frictions et une certaine inquiétude en ce centenaire de la Gendarmerie?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit d'une instance ou d'une invitation au débat, et je ne crois pas qu'il faille poursuivre la discussion sur ce point.

M. Munro: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour. Que les députés qui veulent poser des questions supplémentaires pour faire suite à celle-ci ou à d'autres veuillent bien m'excuser. A la prochaine période de questions, j'essaierai de donner la priorité au député d'Esquimaux-Saanich et aux autres.

[Français]

M. Jean-R. Roy (Timmins): Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège.

M. l'Orateur: L'honorable député pose-t-il la question de privilège...

M. Roy: Oui, monsieur l'Orateur. Depuis le début de la session, les députés d'expression française éprouvent des difficultés à obtenir leurs exemplaires des Débats de la Chambre avant l'ouverture de la séance suivante. Je vous demanderais de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour assurer que les exemplaires français des Débats de la Chambre soient distribués avant le début de la séance.

M. l'Orateur: L'honorable député comprendra que depuis l'ouverture de la session, surtout lorsque les séances commencent à 11 heures, il était difficile d'obtenir une traduction pour 10 heures ou 11 heures le lendemain matin. A l'avenir, comme par le passé, les versions fran-